

➔ local de Dieuze et un bilan social réalisé par le centre local d'information et de coordination (Clic). Une réunion de coordination autour du médecin traitant permet ensuite de définir un plan d'intervention personnalisé qui prend en compte l'aspect médical et social. Une aide financière complémentaire est également prévue (91,47 euros par mois) et une rémunération particulière est attribuée aux médecins et professionnels libéraux qui participent aux réunions de coordination. Le réseau est géré par une coordinatrice à mi-temps, une infirmière également à mi-temps et un gériatre (0,2 équivalent temps plein). Il a intégré la FNRG (Fédération nationale des réseaux gérontologiques)



© Illustration : H. Leneveu

en mars 2007. Le réseau Regesa est l'aboutissement de la motivation des médecins généralistes qui depuis plusieurs années avaient pris conscience de la difficulté d'assumer seuls le suivi des personnes âgées dépendantes du secteur et de leur fournir une prise en charge suffisante et de qualité. Dans un premier temps en 2001, les médecins libéraux de Dieuze se sont réunis en association et ont créé une unité d'évaluation gérontologique. Cette



50 personnes âgées sont admises chaque année

unité a été reprise par l'hôpital de Dieuze en 2004. Son fonctionnement a permis de mettre en évidence l'existence sur le Saulnois d'une population de personnes âgées dépendantes à domicile dont la prise en charge reposant sur le seul médecin traitant ou la famille est inappropriée ou déficiente. Sur la base de ce constat, une association gérontologique réunissant les médecins libéraux, l'hôpital de Dieuze, le Clic et les structures d'hébergement a été mise en place en 2004 avec la volonté de créer un réseau gérontologique couvrant plusieurs secteurs du Saulnois. Les excellentes relations entretenues avec l'hôpital local de Dieuze et les fréquents contacts avec les médecins libéraux y exerçant ont permis à la MSA de Lorraine d'être informée de ce projet. « *En ma double qualité de médecin conseil à la MSA depuis 1995 et de référent hospitalier ARH Lorraine (à l'hôpital de Dieuze et à celui voisin de Château-Salins), témoigne le Docteur Patrick Morvan, je connaissais de ce fait fort bien à la fois le terrain d'implantation du réseau et les membres de l'association promotrice du projet. Pouvoir participer en tant que référent médical aux CME (commissions médicales d'établissement) et intervenir dans les CPOM (conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens) de ces deux hôpitaux permet un contact régulier avec les professionnels de santé. Par ailleurs, eux-mêmes avaient eu connaissance de l'expérimentation MSA et étaient convaincus de son utilité et de son efficacité.* »

Réseau : mode d'emploi côté patients

- Les réseaux gérontologiques sont ouverts aux personnes âgées de 60 ans et plus quel que soit leur régime d'affiliation dès lors qu'ils relèvent d'un Gir de 1 à 4 ou présentent des troubles nécessitant une orientation et un suivi.
- L'adhésion au réseau repose sur le volontariat. Les patients signent une convention par laquelle ils s'engagent à respecter le parcours de soins coordonné par le médecin traitant. Au moment de leur intégration au réseau, ils bénéficient d'un bilan initial en deux parties : un bilan gériatrique effectué par le généraliste pendant une journée à l'hôpital de proximité et un bilan social réalisé par l'assistante sociale au domicile de la personne âgée.
- Ce bilan initial débouche sur un plan d'intervention sanitaire et social élaboré lors d'une réunion de coordination. Une réunion similaire se tient ensuite chaque année pour réévaluer le plan d'intervention.
- Les patients peuvent bénéficier d'un remboursement des soins à 100% sans avance des frais ainsi que d'une prise en charge de produits, matériels et accessoires non remboursables par l'assurance maladie dans la limite de 91 euros par mois.

Deux nouveaux projets

C'est donc tout naturellement que la MSA de Lorraine a proposé à l'association d'adopter ce dispositif « MSA » mais également de l'aider à le mettre en œuvre. « *Mon rôle, poursuit le Dr. Morvan, a été de veiller à ce que le dispositif de prise en charge mis en place par Regesa soit bien conforme au cahier des charges réseaux gérontologiques ex-MSA.* » La MSA Lorraine a participé à la sensibilisation et à la mobilisation des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

et elle a contribué à la promotion de ce projet auprès de certains partenaires institutionnels locaux et notamment l'Urcam et l'ARH de Lorraine ainsi que la Cnam. « Une fois les acteurs et partenaires informés, sensibilisés et prêts à s'investir, j'ai fait appel à la cellule "Accompagnement réseaux gérontologiques" instituée au sein de la CCMSA pour un appui-conseil de l'association dans la rédaction des documents nécessaires en vue de l'obtention d'un financement DRDR (convention constitutive, charte du réseau, document d'information destiné aux usagers...), ceci tout en tenant compte des spécificités locales. Cet accompagnement a été très certainement un plus pour le réseau Regesa en terme de rapidité de constitution du dossier et d'obtention du financement. » Cette collaboration fructueuse a également rendu possible l'identification de deux nouveaux projets à Toul en Meurthe-et-Moselle et à

Sarrebourg en Moselle. En effet Regesa et la MSA de Lorraine ont été contactés par des promoteurs potentiels de réseaux gérontologiques afin de leur présenter cette coopération. Dans le cadre de ces projets, j'ai souhaité solliciter la cellule CCMSA afin de bénéficier de ses services dès le début. Un de ses représentants s'est ainsi déplacé lors des rencontres avec les acteurs concernés pour compléter la présentation de la MSA et le témoignage pratique des représentants de Regesa. Si ces deux autres projets venaient à voir le jour, c'est l'ensemble d'un territoire qui serait couvert par les 3 réseaux gérontologiques soutenus par la MSA. L'existence de ces trois réseaux pourrait en outre être l'occasion d'envisager une mutualisation, voire être les prémices d'un réseau territorial de proximité ardemment souhaité par les pouvoirs publics et les financeurs.

Nicole Nolfo



© Illustration : H. Leneveu

(1) Groupe iso ressource.

Expérimentation Alzheimer : la MSA du Finistère pilote

Accueil spacieux et lumineux, bureaux aux grandes baies vitrées donnant sur un large couloir... c'est une ambiance feutrée et chaleureuse que l'on découvre à l'Association de développement sanitaire (ADS) de Saint-Pol-de-Léon installée dans la Maison des services de la commune. C'est là aussi que l'on rencontre l'équipe du réseau Pol Aurélien, que préside le Dr Nicolas Floc'h. Souriant, malgré un emploi du temps chargé – il exerce comme généraliste dans un cabinet médical –, il explique comment s'est créé le réseau, reconnaissant d'emblée que « sans la MSA du Finistère, rien n'aurait été possible... ». De fait, quand celle-ci, depuis fort longtemps très sensibilisée à la problématique Alzheimer, s'est lancée dans l'expérimentation proposée par la Caisse centrale, s'est posé le problème de choix d'un territoire disposant d'une structure sur laquelle appuyer l'action. Le docteur Françoise

Inauguré il y a un an, le réseau Pol Aurélien fonctionne aujourd'hui avec efficacité sur les cantons de Saint-Pol-de-Léon et de Plouzévédé. Sa finalité : améliorer la prise en charge globale des malades, soutenir leurs familles et coordonner le travail des professionnels.

Odile, médecin chef à la MSA, a ainsi pris contact avec l'ADS (dont le président est le Dr Floc'h), association qui a pour vocation le maintien à domicile des personnes et disposant pour cela de services comme les soins infirmiers, l'aide à domicile, le portage des repas ou l'aide psychologique. Un champ d'activités s'inscrivant tout à fait dans la logique du projet. Du côté de l'association, « nous étions confrontés dans le service de soins, poursuit Nicolas

